Quarante-quatrième année. — N° 330 (EDITION DU MATIN) DIMANCHE 26 NOVEMBRE 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Walteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 40, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lemoen, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

◆ CE NUMERO
Comprenant SIX PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES ◆

VOIR LES COURS DE BOURSE A LA 5e PAGE

TOUT EST POUR LE MIEUX !

(D'un correspondant particulier)

Paris, 24 novembre. — Appelé à la tribune par une question de M. de Montaigu, au sujet de la visite qu'un croiseur anglais a récemment fait subir à un de nos bâtiments de commerce, M. Delcassé en a profité pour faire un exposé général de la politique étrangère du gouvernement.

Je vous étonnerais beaucoup si je vous disais que M. Delcassé ne s'est pas déclaré très satisfait de la tournure qu'ont prise les événements depuis qu'il est au quai d'Orsay. Notre ministre des affaires étrangères est tout naturellement très satisfait de lui-même. A l'entendre, jamais notre politique extérieure n'a été aussi sage, aussi raisonnée, aussi féconde en interventions habiles et en heureux résultats, et le ministre, sans attendre qu'on l'y convie, s'est félicité d'avoir ainsi bien servi le pays.

De quelque côté que se tourne son regard, en Europe, en Asie, en Afrique, sur les mers et les continents, il ne voit que motifs de satisfaction ; partout les intérêts de la France ont été admirablement sauvegardés. En Chine, notre influence n'est pas prépondérante, mais il faut savoir borner ses désirs ; en Afrique, il y a bien eu Fachoda, mais, trois mois après, nous signions un traité qui délimitait notre sphère d'influence ; ce traité, que nous a imposé l'Angleterre, nous interdit bien tout développement dans le Bahr-el-Ghazal, mais qu'importe : nous avons, par ailleurs, tant de territoires.

Depuis, l'Angleterre a déclaré la guerre du Transvaal ; la France aurait pu offrir sa médiation, mais M. Delcassé a pensé qu'elle n'avait pas à prendre cette généreuse initiative, et ne dites pas que la France, en n'intervenant pas pour empêcher cet odieux attentat à l'indépendance d'un peuple, a manqué à sa mission, comme elle y a manqué en laissant impuni le massacre des 300,000 chrétiens d'Arménie ; car, si vous parliez de la sorte, M. Delcassé vous traiterait d'esprit chagrin; non plus que les traités avec l'Italie et les Etats-Unis auraient pu être plus favorables à notre industrie: M. Delcassé vous répondrait que vous êtes des exploiteurs éhontés du plus noble des sentiments.

M. Delcassé a cédé Fachoda ; il n'est pas intervenu au Transvaal ; il a accordé à l'Italie et aux Etats-Unis des avantages auxquels nos rivaux n'osaient même pas prétendre.

Ne lui reprochez pas ce manque de fierté et cet extraordinaire penchant à la conciliation ; il vous dirait que vous n'êtes qu'un patriotard partisan de la politique du poing fermé contre tout le monde; car, en même temps qu'il se complaisait dans son œuvre, M. Delcassé nous montrait qu'il avait l'épiderme sensible, plus sensible aux critiques de la presse française qu'aux coups de pied de l'Angleterre ; on peut cependant, sans être un chauvin ridicule, ne rêvant que plaies et bosses, estimer que l'incident de Fachoda pouvait, avec un peu moins de précipitation, être réglé à notre honneur, et, sans désirer de nouvelles extensions territoriales, il est permis de demander que nos droits à Mascate et au Siam soient respectés.

Il n'y a aucun crime à souhaiter, dans l'ardeur de son patriotisme, que, selon une parole célèbre, pas un seul coup de canon ne soit tiré dans le monde, sans l'autorisation de la France ; et nous persistons à croire que nous avions, en Europe, une autre situation lorsque notre ministre des Affaires Etrangères répondait au Gouvernement Anglais : « Nous allons à Alger et nous nous moquons de vous ».

En ces temps déjà lointains, notre diplomatie, il est vrai, pensant que son rôle consistait à se préoccuper plus des événements extérieurs que de nos discordes intestines, s'en mêlait; elle réclamait que l'on y mît un terme dans l'intérêt supérieur de la patrie.

Et si l'affaire Dreyfus s'était produite à cette époque, elle serait restée un simple incident judiciaire, qui n'eût pas dérobé au ministre des affaires étrangères un seul des instants dus à la France.

H. Sarrazanas.

Informations

A propos de la condamnation de M. Déroulède

Paris, 24 novembre. — On nous donne un détail qui, bien que rétrospectif, a son importance. On se rappelle que 120 voix s'étaient prononcées pour accorder des circonstances atténuantes à M. Paul Déroulède, lors du vote sur le délit d'offense au Président de la République et 120 voix contre.

Comme, selon la loi, la majorité des voix est nécessaire pour que le prévenu bénéficie des circonstances atténuantes, cette majorité n'étant pas atteinte, M. Déroulède ne bénéficia point des circonstances atténuantes, mais, paraît-il, il est certain qu'il y avait trois bulletins blancs. Les bulletins blancs, logiquement, moralement, auraient dû être comptés en faveur de l'accusé, on ne l'a pas fait. En réalité, M. Déroulède devait bénéficier des circonstances atténuantes, et l'on ne s'explique pas qu'il en ait été décidé autrement.

L'influence française en Perse

Paris, 24 novembre. — Nous avons à Tauris un compatriote, M. Renard, qui a été appelé en qualité de professeur de français du prince héritier de Perse.

Or, M. Renard a retrouvé là-bas un ancien ami du quartier Latin, le docteur Loghman-il-Mamaleck, par Persan de Tébriz, qui a fait ses études médicales à Paris, de 1889 à 1894.

Fortement imprégné des idées françaises, le docteur Loghman-il-Mamaleck s'est associé à M. Renard, et tous deux vont ouvrir une école, — ils doivent même déjà l'avoir ouverte — un peu plus relevée que celle du pays.

L'instruction est très peu répandue en Perse. Les enfants des riches apprennent à lire et à écrire; pour compter, ils se servent de petits tableaux semblables à ceux que nous employons pour marquer nos points au billard.

A l'école de MM. Renard et Loghman-il- Mamaleck, le programme sera étendu ; l'étude de la langue française — professée par M. Renard — sera obligatoire.

Rien que l'annonce de cette création, à laquelle s'est montré sympathique M. le consul Bergeren, a produit une sensation profonde à Tauris et l'école franco-persane y est à peu près sûre de vivre et de prospérer.

Le ministre des finances russes

Paris, 24 novembre. — On télégraphie de Saint-Pétersbourg que la nouvelle publiée par le *Deutsch Zeitung*, du suicide de M. Witte est dénuée de tout fondement.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 24 novembre. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les grèves de l'Est

Le président du conseil a fait connaître, dit le communiqué officieux, les dernières dépêches reçues d'Audincourt. Il en résulte que le retour des grévistes a eu lieu dans un très grand ordre. Une réunion, à laquelle assistait M. Breton, député, a décidé la reprise du travail, sauf à l'usine de Sous-Roches.

Le budget des Affaires étrangères

M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, a fait connaître le sens de la déclaration qu'il fera à la tribune à l'occasion de la discussion du budget des Affaires étrangères.

La date des prochaines élections sénatoriales

Enfin, le Conseil a décidé, conformément au précédent de 1885, que, pour éviter que les sénateurs de la série sortante fussent retenus à Paris, pendant la période électorale, les électeurs sénatoriaux seraient convoqués pour le 26 janvier. L'élection des délégués sénatoriaux est fixée au 21 décembre.

Mouvement judiciaire retardé

Paris, 24 novembre. — Un mouvement judiciaire devait être signé au Conseil de ce matin ; il devait pourvoir, notamment, à la première présidence de la Cour d'appel de Douai, et à deux postes de conseillers vacants à la Cour d'appel de Paris ; ce mouvement est retardé, par suite du désir du gouvernement de nommer M. Bertulus, le juge d'instruction dreyfusiste, au poste de conseiller à la Cour d'appel ; or, M. Bertulus ne vient qu'en troisième ligne, comme magistrat au Tribunal de la Seine, proposé pour l'avancement, et il n'y a actuellement, comme nous l'indiquons plus haut, que deux vacances ; une troisième vacance ne se produira qu'au commencement de décembre.

EN PLEIN CENTRE SOCIALISTE

Nous avons signalé la condamnation par la cour d'assises de Mons de trois sacripants encore imberbes appartenant à la bande des « longues-pennes » qui répand actuellement la terreur dans le pays de Charleroi.

Ces jeunes gens, sortant à peine de l'enfance, étaient, on se le rappelle, poursuivis pour vol de grand chemin et attentat monstrueux perpétré sur une femme mariée qu'ils avaient rencontrée dans un endroit écarté et violentée l'un après l'autre.

Ils avaient d'abord dépouillé cette femme de son argent et de ce qu'elle portait sur elle: des ciseaux, un canif, un livre de prières.

Les trois sacripants partagèrent l'argent et jetèrent dans le canal les ciseaux et le canif. Quant au livre de prières, ils y mirent le feu et le brûlèrent avec ostentation au moment où ils arrivaient près d'une écluse, après leur forfait contre les mœurs accompli.

M. le président de la cour d'assises a mis ces faits en évidence au cours de l'interrogatoire. Le livre de prières a été brûlé, a-t-il dit à l'un des accusés, parce que vous ne pouviez rien en faire.

Cette explication, dit le *Hainaut*, ne nous paraît pas être exacte, et nous pensons être dans le vrai en disant que le but des malfaiteurs avait été surtout d'affirmer leur mépris pour l'idée religieuse et d'étaler leur morale indépendante et dégagée des « préjugés d'un autre âge. »

Il est bien évident que si le sinistre trio avait eu seulement l'intention de se débarrasser d'un objet sans valeur, il suffisait de le jeter dans le canal sans plus.

Les trois « raffinéeux » ont tenu à manifester leurs sentiments de matérialistes émancipés. Ce sont les produits de l'école dite neutre et du socialisme qui ne connaît que la satisfaction des instincts et des appétits et qui nie Dieu et la sanction du bien et du mal.

Le journal montois ajoute :

Le pays de Charleroi n'a pas lieu d'être fier de ces produits spéciaux, dont les spécimens deviennent, malheureusement, de plus en plus abondants. Il y a, dans le cas des trois coupe-jarrets, condamnés avant-hier, un symptôme effrayant et bien fait pour inquiéter les gens qui se préoccupent de l'avenir social et moral des régions industrielles.

On a façonné depuis vingt ans une jeunesse qui nous promet de stupéfiantes monstruosités. La disparition de la foi et des idées religieuses a préparé un monde spécial dont nous avons maintenant les premiers types.

Les trois brigands de Roux ont été très justement punis, et la peine sévère de 20 ans et de 15 ans de travaux forcés n'était que trop méritée.

Est-ce que la leçon profitera à tous les chenapans qui grouillent dans les bas fonds du pays de Charleroi et y sèment la terreur ? On n'oserait pas trop l'espérer : nous avons vu que dans les régions industrielles du pays de Charleroi on n'a plus même, dans certains milieux, la crainte des gendarmes et qu'on n'hésite pas à les supprimer lorsqu'ils gênent.

LA JOURNÉE DE GUILLAUME II

Une promenade à cheval. — Les hécatombes de lapins

Londres, 24 novembre. — Les journées de Guillaume II à Windsor se suivent et se ressemblent. Ce matin, à l'heure coutumière, c'est-à-dire au lever du soleil, l'empereur est sorti à cheval. Il était en civil, et le reporter qui était de planton à la grande grille du château signale qu'en passant devant le portier, Guillaume II a enlevé son feutre noir avec grâce.

Rentré à l'heure du déjeuner, l'empereur ressortait aussitôt après, en compagnie du prince de Galles et du duc de Connaught, pour une nouvelle partie de chasse dans les tirés de Windsor. Hâtons-nous de dire que Guillaume II a accompli les mêmes prouesses qu'il y a deux jours et qu'il a abattu, pour son seul compte, 69 faisans et 300 lapins.

M. Chamberlain

Londres, 24 novembre. — M. Chamberlain a eu une courte entrevue avec Guillaume II, quand l'empereur est revenu de la chasse.

Une dépêche de l'empereur

Londres, 24 novembre. — On télégraphie de Berlin au *Times* :

« A l'occasion du lancement du croiseur *Nymphe*, à Kiel, l'empereur Guillaume a envoyé de Windsor le télégramme suivant au docteur Klug, bourgmestre de Lubeck, qui doit baptiser le vaisseau : « Je me réjouis de ce que, en qualité de représentant de l'ancienne ville hanséatique de Lubeck, vous devriez baptiser le croiseur, le jour anniversaire de ma mère bien-aimée. Puissent les chaudes paroles dans lesquelles vous célébrerez cette nouvelle unité de la marine allemande être bien appréciées de l'Allemagne entière, de façon à ce que ma marine soit un jour assez forte pour protéger nos intérêts sans cesse grandissants par delà les mers. »

» En attendant, et comme la question financière jouera un rôle considérable dans tout projet de loi naval qui sera soumis au Reichstag, il est intéressant de noter que les ministres des finances de Saxe et de Bavière viennent de déclarer devant leurs Chambres respectives, que les relations financières des Etats confédérés de l'Allemagne avec l'empire sont loin d'être satisfaisantes.

» C'est ainsi que le ministre de Saxe a textuellement déclaré ce qui suit, devant la Diète de Dresde : « Je dois insister tant que je le puis sur ce fait que les Etats séparés ne seront jamais satisfaits tant qu'une solution définitive ne sera pas intervenue au sujet de leurs relations financières avec l'empire. Les Etats doivent être légalement garantis contre une augmentation de dépenses à laquelle ne correspond aucune augmentation de recettes. »

LE DRAME DU SOUDAN

Nouveaux renseignements officiels sur la mort des capitaines Voulet et Chanoine

Paris, 24 novembre. — On lit dans le *Journal des Débats* :

« Le ministre des colonies a donné lecture, ce matin, à ses collègues, d'un long télégramme qu'il a reçu du lieutenant Pallier, qui est rentré à Saint Louis (Sénégal); on sait que le lieutenant Pallier avait pris le commandement de la mission Voulet après les événements de Zinder ; les renseignements détaillés qu'il donne confirment que les événements se sont passés comme il a déjà été raconté. »

Paris, 24 novembre. — Le ministère des colonies vient de recevoir le télégramme suivant du gouverneur général de l'Afrique Occidentale.

Pallier a télégraphié, le 18 novembre, de Diaphaga, conformément à vos ordres, les renseignements que je reproduis ci-après :

« A la date du jour où Klobb ordonnait à Voulet de s'arrêter, la mission était répartie en quatre points, Pallier, Chanoine, Joallan, d'une part, avec la moitié de l'effectif ; Voulet avec le docteur Henrio ; Bouthel avec le convoi et le sergent Laury avec les cavaliers et le troupeau.

Bouthel a reçu la lettre de Klobb, il la porta le 10 juillet, à Voulet, qui lui défendit de signaler l'arrivée du colonel ; Chanoine, prévenu, quitta Pallier, pendant la nuit, et revint, le lendemain, ayant laissé ses sections à Voulet, pour ramener à leur place les tirailleurs réguliers.

Le lieutenant Pallier confirme la tentative de fuite de Voulet, la deuxième lettre du colonel Klobb, la réponse de Voulet avec menace de mort, et enfin le mot reçu par le colonel Klobb, au moment de l'attaque.

Le colonel Klobb tué, Voulet fit transporter le lieutenant Meynier auprès du docteur, malade lui-même de rhumatismes et qui, lui aussi, ignorait les projets de Voulet.

Le lieutenant Pallier confirme comment Voulet, après avoir annoncé son crime aux Européens, leur offrit de les renvoyer dans la colonie, formant le projet de créer un empire. Il eut l'assentiment de Chanoine, parti, le soir même, avec les sections, dont l'enthousiasme était douteux, et avec Tourot, qui protesta auprès du lieutenant Pallier; des individus dévoués à Voulet surveillèrent les européens jusqu'au départ. Voulet menaça le lieutenant Pallier de l'anéantir, s'il conseillait les désertions. Voulet partit du côté de Mairgui.

Apprenant par un interprète les idées de révolte de ses tirailleurs, il lut alors un discours violent aux gradés, mais, après ce discours, les sergents indigènes décidèrent de ne pas suivre Voulet et de rejoindre le lieutenant Pallier, en prenant pour signal la sonnerie du repas des officiers. En effet, à cette sonnerie, ils sortirent avec le canon. Voulet et Chanoine ne s'en aperçurent qu'après la sortie du village. Ils prirent des chevaux. Chanoine, le premier prêt, s'élança au-devant d'une section, déchargea son révolver sur les tirailleurs, qui répondirent. Chanoine tomba ainsi qu'un spahis voulant le défendre.

Les tirailleurs prévinrent Voulet qu'ils ne tireraient pas sur lui s'il quittait le village, mais, au moment où il sortait, il reçut plusieurs feux de salves et s'enfuit. Les sergents Tourot et Bouthel furent bien accueillis par les tirailleurs, rétablirent l'ordre, arrêtèrent le pillage commencé et prévinrent Pallier, qui donna l'ordre de revenir le lendemain.

Au moment du rassemblement, Voulet seul se présente à cheval devant la section; la sentinelle crie : Halte-là ! et croise la baïonnette. Voulet tire son revolver ; la sentinelle riposte; Voulet tombe.

Tourot et Bouthel ont constaté le décès, dressé les actes et inhumé Chanoine et Voulet. Tourot rejoignit, à Nafouda, Pallier, qui rétablit le calme, prit connaissance des dernières instructions de Klobb et prit la résolution de continuer la mission. Il a fait inhumer Klobb à Dankorv, les honneurs militaires lui ont été rendus. Pallier recommanda au chef du village et au chef indigène de Tessaoua d'entretenir la tombe. L'acte de décès fut dressé. La cantine, les armes et l'uniforme furent rapportés.

» Le premier détachement de cent hommes, sous le commandement de Pallier, est arrivé à Say, le 14 novembre. Il a été désarmé sans incidents, dans les conditions indiquées par votre lettre du 2 novembre.

» Un deuxième détachement est arrivé le 15. Deux autres suivent, échelonnés. Pallier a rétabli la discipline pendant la route.

» Signé : Benoès, gouverneur par intérim ».

LES GRÉVISTES DE L'EST

Ce que fera le citoyen Quilici

On mande de Belfort :

« Je ne puis m'entretenir avec trois chefs du mouvement ouvrier, M. Quilici me dit :

— Mon arrestation, ainsi que celle de mon ami Biétry, est absolument illégale ; nous voici libres et nous allons dès demain reprendre à Audincourt et dans les autres localités voisines, notre poste de combat et notre projet d'exode.

« Nous considérons que le gouvernement actuel, qui s'intitule un gouvernement de défense républicaine et dont font partie deux personnalités du parti socialiste, manque à tous ses devoirs en ne protégeant par les ouvriers du Doubs depuis si longtemps en grève.

« M. Biétry est d'avis que le gouvernement, ayant approuvé par sa présence la manifestation de dimanche dernier sur la place de la Nation, à Paris, où l'on a laissé promener le drapeau rouge, n'a aucune raison d'empêcher des travailleurs mécontents d'aller manifester à Paris pour obtenir satisfaction.

» Il ajoute que l'exode vient d'être momentanément arrêté par le préfet du Doubs par le fait de son arrestation, contre laquelle il proteste.

» M. Quilici n'a plus la blouse noire qu'il portait au bivouac, mais il a toujours la musette au flanc: il se rendra demain matin à Audincourt. Quant à M. Biétry, il a gardé sa blouse et paraît tout à fait résolu à entraîner de nouveau les grévistes vers Paris.

» Mme Sorgue, tout en s'estimant heureuse d'avoir pu, hier matin, éviter un conflit sanglant, me dit qu'elle va partir ce soir pour Paris, où elle va chercher à réunir de nouveaux fonds, afin d'alimenter la grève, et que si les événements s'aggravent encore ces jours-ci, comme tout le fait prévoir, les ouvriers la trouveront de nouveau à leur tête avec les autres orateurs du parti. »

Les intentions des grévistes

Belfort, 24 novembre. — M. Quilici et Biétry se rendent à Audincourt, où la surexcitation est assez grande; il est toujours question de reprendre l'exode, des députés socialistes sont attendus aujourd'hui à Audincourt.

La mise en liberté provisoire de MM. Quilici et Biétry a eu lieu à la suite des menaces faites par les ouvriers métallurgistes de Belfort de renouveler le tumulte ; en prévision de troubles possibles, à l'occasion de la paye de la Société Alsacienne, qui a lieu demain soir, et aussi à cause du surmenage imposé à la garnison de Belfort, par suite des événements de ces jours derniers, M. Fleury préfet du Haut-Rhin a fait venir deux escadrons du 12e hussards de Gray, deux escadrons du 14e chasseurs de Dôle, et un certain nombre de brigades de gendarmerie de la Haute-Saône, des Vosges et de la Haute-Marne; toutes ces troupes sont arrivées hier soir et ce matin; elles ont été logées dans les casernes de la place ; le général de division Lairet, récemment nommé gouverneur de Belfort, a pris hier possession de son commandement.

LA GUERRE

Nous avons aujourd'hui quelques nouvelles du théâtre ou plutôt des différents théâtres de la guerre Dans le Natal, les forces ennemies sont en présence et il faut s'attendre à des engagements très prochainement. Dans l'ouest, à Belmont, dans leur marche en avant pour délivrer Kimberley, les Anglais auraient remporté une victoire qu'ils déclarent importante, mais qui paraît avoir été chèrement payée, d'après les pertes qu'ils avouent eux-mêmes ; il faut attendre pour apprécier la portée de ce succès.

Dans le Natal

La situation dans le Natal est la suivante. Le général White est enfermé à Ladysmith avec une dizaine de mille hommes dont le nombre doit être singulièrement diminué à la suite des batailles qu'il a livrées. A Estcourt, le général Hildyard se trouve, avec quatre ou cinq mille hommes, coupé de Pietersmaritzburg où est concentré le gros de l'armée de secours. Le général Hildyard, d'après un télégramme assez vague, aurait fait une sortie et attaqué les Boërs. On ne nous dit pas quel serait le résultat de cet engagement.

Les troupes du Transvaal et de l'Orange assiègent donc Ladysmith et Estcourt, pendant qu'un détachement important, qui serait sous les ordres du général Joubert lui-même, s'avancerait vers Pietermaritzburg et Durban dans le but de repousser l'armée de secours et d'isoler définitivement les forces de Ladysmith et d'Estcourt. Les Boërs auraient occupé, dit-on, Nottingham, localité qui se trouve sur la route d'Estcourt à Pietermaritzburg, à moitié chemin de ces deux villes, sur la voie ferrée qui les unit. C'est ce qui explique pourquoi les communications ont été coupées avec Estcourt.

Nous ignorons seulement s'il s'agit d'une reconnaissance qui aurait pu couper les fils télégraphiques ou d'un détachement important. Notons que le général anglais sir Redvers Buller serait parti pour Durban afin de prendre le commandement des troupes de Natalie et qu'un télégramme qu'on confirme du *Daily Telegraph* affirme que le général boër Joubert aurait été blessé par une balle au bras droit.

L'invasion de la colonie du Cap. — Le combat d'Arundel

Le ministère de la guerre communique une dépêche du général Forestier Walker, commandant les lignes de communication en Afrique du Sud, disant que le général French a fait hier une reconnaissance du côté d'Arundel sur la ligne de Colesberg à Naauwport, mais qu'il a trouvé Arundel occupé par les Boërs et a été forcé de se retirer avec trois blessés.

Une autre dépêche dit que la reconnaissance faite ce matin par le général French s'était rendue en chemin de fer blindé du côté de Colesberg; elle était composée d'une compagnie d'infanterie, de 30 hommes d'infanterie montée et d'un détachement de lanciers de la Nouvelle-Galles du Sud ; c'est vers Arundel que les Boërs, en possession des hauteurs, ont ouvert le feu. Ils ont ensuite essayé de prendre le train par derrière, mais la cavalerie anglaise les a obligés à se retirer.

Les trois blessés ont été ramenés ici. Le gros des assaillants se trouvait sur le pont, derrière le chemin de fer. Plusieurs rails avaient déjà été enlevés.

Sur la frontière de l'Ouest. — Victoire des Anglais à Belmont

Nous avons dit qu'une armée sous la conduite du général lord Methuen s'était concentrée à Orange-River, sur la grande ligne du Cap à Kimberley et à Mafeking, au passage de la rivière Orange et s'avançait vers le nord, à l'effet de débloquer Kimberley. La première étape de la marche en avant a été Witteput, petite localité à neuf milles au nord d'Orange-River. De là, les troupes de lord Methuen ont gagné Belmont, où les Boërs s'étaient retranchés au nombre de deux à trois mille hommes.

Un premier engagement a eu lieu et aurait été favorable aux Anglais, si l'on en juge par le télégramme suivant que le War-Office a reçu de lord Methuen et que nous reproduisons *in extenso* :

« Belmont, 23 novembre. — J'ai attaqué ce matin, à la pointe du jour, les ennemis qui étaient établis dans une très forte position. Trois crêtes ont été successivement emportées; la dernière attaque a été précédée d'un bombardement. L'infanterie, appuyée par la brigade navale et l'artillerie, s'est conduite d'une façon splendide. L'ennemi s'est défendu avec courage et habileté. Si j'avais attaqué plus tard, nos pertes eussent été plus nombreuses. La victoire est complète. Nous avons fait quarante prisonniers. Nous sommes en train d'enterrer un grand nombre de Boërs, mais les ennemis ont emporté la plus grande partie de leurs morts.

» Nous nous sommes emparés d'un grand nombre de chevaux et de beaucoup de bétail à corne; j'ai détruit une grande quantité de munitions. Nos pertes sont : officiers tués, 3 ; blessés, 21 ; hommes tués, 55 ; blessés, 425 ; manquants, 21. Parmi les officiers blessés se trouve le général de brigade Fetherstonhaugh. »

Les victimes

Londres, 24 novembre. — Voici quelques détails complémentaires sur la victoire remportée à Belmont par le général anglais, lord Methuen.

Les Boërs étaient postés sur l'emplacement où le détachement du colonel Dongh avait été repoussé, le 10 novembre dernier, après un combat qui avait coûté la vie au colonel Kerth Falconer. Depuis cette époque, les Boërs avaient reçu des renforts et installé leur artillerie sur une série de hauteurs qui commandent la voie ferrée. Néanmoins, ils ne devaient pas disposer de plus de 2500 hommes et étaient par conséquent très inférieurs en nombre à leurs adversaires.

D'après le détail des pertes subies par la division anglaise, on voit que c'est la brigade de la garde qui a supporté tout l'effort du combat. Les troupes, qui ont pris part à l'attaque, comprenaient le 3e grenadiers de la garde, le 1er bataillon de coldstreams cuards, le 2e bataillon du même corps, le 1er bataillon des scot's guards, le 1er bataillon des morthumberland-fusiliers, le 2e bataillon du south-yorkshire régiment, plus une très forte artillerie.

Le 3e régiment de grenadiers a perdu, à lui seul, 9 officiers tués ou blessés, 26 soldats tués, 36 blessés et 13 manquants.

Le *War Office* publie, cet après-midi, une dépêche annonçant qu'un des officiers blessés au combat de Belmont a succombé à ses blessures.

Il est à remarquer que lord Methuen est maintenant à moins de cent milles (160 kilomètres) de Bloemfontein Si son succès est aussi complet qu'on l'annonce, il peut frapper un grand coup. Sa colonne est légèrement équipée, et des provisions d'eau sont, paraît-il, assurées. Il peut donc, à son choix, aller débloquer Kimberley, ou marcher sur Bloemfontein.

A LADYSMITH

Londres, 24 novembre. — On télégraphie de Pietermaritzburg au *Times*, à la date du 23 novembre :

Le bruit court que le général White a fait une sortie, dimanche soir, qu'il s'est emparé de plusieurs positions de Boers, leur infligeant de grandes pertes, et qu'il a pris un certain nombre de canons. Il est certain, ajoute le correspondant, que les Hollandais de Pietermaritzburg ont reçu de mauvaises nouvelles.

De son côté le correspondant du *Morning Post* enregistre la même nouvelle et ajoute : « On dit que presque tous les gros canons de l'ennemi ont été pris et que les Boërs seraient complètement démoralisés. » Le correspondant du *Morning Post* reconnaît, d'ailleurs, que ce bruit n'est pas confirmé, mais l'attitude des Hollandais de Pietermaritzburg contribue à le faire croire exact. Ils sont tristes, dit le correspondant, et on en a même vu qui pleuraient.

Paris, 24 novembre. — Le *Temps* publie la dépêche particulière suivante :

Londres, 24 novembre, 4 h. 20 soir. — On n'a pas connaissance, au *War Office*, d'une sortie effectuée, dimanche dernier, par les troupes du général White, sortie annoncée par le *Times*, et au cours de laquelle les Boërs auraient perdu plusieurs positions, de l'artillerie et du matériel de guerre.

La médiation de l'Empereur d'Allemagne

Bruxelles, 24 novembre. — On télégraphie de Londres à *l'Indépendance belge* :

« Dans les cercles diplomatiques, on dit que Guillaume II aurait formellement offert sa médiation, agissant au nom des puissances.

» Dans son entrevue avec l'Empereur, M. Chamberlain aurait fait connaître à celui-ci les conditions auxquelles la paix pourrait être acceptée par l'Angleterre; M. Chamberlain aurait été spécialement désigné par le conseil des ministres pour cette mission. »

CHRONIQUE

L'ECOLE D'AUJOURD'HUI

C'est de l'école primaire qu'il s'agit, et de l'œuvre accomplie sur ce terrain par la troisième République.

La République a laïcisé l'école. Elle en a chassé le prêtre, elle en a chassé Dieu ; mais elle a prétendu y garder la morale, et de l'instituteur elle a fait un professeur de morale. Comment la question s'est posée de savoir *quelle* morale enseignerait ces apôtres à qui l'on interdisait l'emploi du catéchisme; combien d'obstacles surgirent lorsqu'on essaya de concilier l'impératif catégorique avec la sainte neutralité ; et par quel événement inattendu — tandis que le catholicisme sortait de l'école par une porte — le protestantisme libéral s'y glissait par une autre, apportant avec lui, pour élever et vivifier l'enseignement de la libre-pensée, des aspirations à défaut de doctrine et des ardeurs à défaut de lumière, — vous apprendrez tout cela, et plusieurs autres choses, dans le petit volume de G. Goyau que je me permets de signaler à votre attention (1).

Mais connaissez-vous Georges Goyau ? — Il a trente ans. Il n'est pas tonsuré, comme on se l'imagine quelquefois, « n'ayant traversé (c'est lui-même qui nous l'apprend) d'autre séminaire que celui de l'Ecole normale supérieure. » Sorti de l'Ecole normale en 1892, il passa deux ans à l'Ecole de Rome et profita de son séjour dans la Ville éternelle pour acquérir cette connaissance des choses romaines que tous, amis et adversaires, sont unanimes à lui accorder. Des bords du Tibre il rapporte ses deux premiers ouvrages : un exposé du programme économique des démocrates chrétiens, intitulé : *Le Pape, les catholiques et la question sociale*; et cet admirable *Tableau de l'histoire de la Papauté*, qui forme la première et la plus importante partie d'un beau volume sur *le Vatican*, écrit en collaboration avec deux érudits de valeur, MM. Fabré et Pératé.

Un peu plus tard il donnait à *La Quinzaine* une série d'articles aujourd'hui réunis sous ce titre: *Autour du catholicisme social*. Enfin la *Revue des Deux-mondes* lui ouvrait ses portes, et c'est là que parurent en 1897 ses fortes études sur le *Protestantisme Allemand*, auxquelles l'Académie française décernait l'année suivante une de ses récompenses les plus flatteuses.

A l'âge où d'ordinaire on n'est qu'un débutant, G. Goyau est un écrivain déjà célèbre. Observateur et philosophe, il possède en outre le talent de rendre ses pensées dans un langage qui, pour la vigueur et la netteté, rappelait naguère celui de Taine, et dont l'originalité s'accuse davantage à mesure qu'il devient plus délicat, plus fluide et pour ainsi dire plus *spirituel*. — Que réserve l'avenir à ce jeune homme si richement pourvu des qualités de l'intelligence, pour ne parler que de celle-là? Je l'ignore; et lui-même éprouverait peut-être quelque embarras à dire d'une façon précise comment il emploiera les trente ou quarante années qui s'ouvrent devant lui. Un jour, je l'interrogeais sur ses projets : il me répondit que son projet était « d'essayer de faire du bien dans le sens que lui indiquerait le coup de pouce du Bon Dieu. » — Pour ma part, j'ai confiance en lui, et dans les desseins du Bon Dieu sur lui. J'espère qu'il lui sera donné de faire beaucoup de bien, selon son désir; et qu'après avoir été l'une de nos plus chères espérances, il deviendra l'une de nos gloires.

Cl. de Paillette.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi, 24 novembre 1899

La séance est ouverte à 2 heures 20, sous la présidence de M. Deschanel. Trois députés sont présents. Il y a peu de monde dans les tribunes, et dans les galeries publiques.

Le scrutin est ouvert sur le projet des crédits supplémentaires à ouvrir au Ministère des Finances (chapitre des pensions civiles).

Les députés rentrent en foule pour voter. M. Delcassé est à son banc. Le projet est adopté à l'unanimité de 439 voix.

LE BUDGET DU COMMERCE

L'ordre du jour appelle la discussion des articles du budget du Commerce. Les articles 1 à 7 sont successivement adoptés.

Sur l'article 8, concernant l'Ecole des Arts et Métiers, M. Groussier propose une augmentation de 6,000 francs.

MM. Jean Dupuy et Baudin sont à leur banc.

M. Groussier développe son amendement au milieu du bruit des conversations particulières. Il voudrait qu'on élevât le traitement des directeurs d'Ecoles d'Arts et Métiers.

M. Thierry, rapporteur, combat l'amendement.

M. Millerand, au contraire, le soutient: Le ministre propose de remplacer les adjudants-chefs, par des fonctionnaires qui seront des éducateurs choisis parmi les pédagogues de l'enseignement primaire supérieur.

L'amendement Groussier est adopté sans scrutin.

Les chapitres 8 à 14 sont adoptés.

M. Morestre Leroy propose de relever de 40.000 fr. le chapitre 15 (Ecoles pratiques de commerce et d'industrie; personnel). Il ne s'agit pas d'une véritable augmentation de crédit, mais d'un simple transfert de 400.000 francs du ministère de l'instruction publique à celui du commerce, qui aurait désormais la direction des écoles nationales professionnelles de Voiron, de Vierzon, d'Armentières et de Nantes.

L'orateur prononce un long discours pour démontrer l'urgence de son amendement, il rappelle que l'an dernier M. Delombre s'y était montré favorable ; il espère que M. Millerand et ses collègues qui ont l'honneur d'être au Ministère de défense républicaine (Appl.) n'y seront pas moins favorables.

M. Ribot, président de la commission d'enseignement, dit que cette commission n'est nullement opposée au rattachement des écoles professionnelles au ministère du commerce, mais le ministère de l'instruction publique y est formellement hostile.

Toutefois, c'est une question qui concerne le gouvernement.

(1). — *L'Ecole d'aujourd'hui*, par Georges Goyau — Paris, Perrin, 1899. 12° — à lire, du même auteur, une très-curieuse et très-instructive brochure, publiée presque en même temps chez le même éditeur : *la Franc-Maçonnerie en 1899*.